

Directeurs de l'ouvrage :
René Favier, Serge Tomamichel, Julien Coppier et Yves Kinossian

Une école à la mesure des Alpes ?

Contribution à une histoire de l'enseignement secondaire





Préface

En novembre 2008, chercheurs et archivistes se sont penchés sur un sujet majeur de nos sociétés en Haute-Savoie pendant trois jours : l'enseignement secondaire. Le territoire étudié est celui des pays alpins. La période examinée est vaste : du XVI^e au XX^e siècle. Le recul sur ces temps pour une part lointains ne doit pas nous exonérer de réflexions sur les choix que nous faisons dans nos sociétés contemporaines.

Je me réjouis que le Conseil général se soit associé au Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes (Larhra) pour proposer des études, revisiter les sources et ouvrir de nouvelles pistes aux chercheurs d'aujourd'hui et de demain. Et certes, on aurait tort de considérer que les orientations du XXI^e siècle ne doivent pas s'inspirer des réussites ou des échecs passés.

Le Conseil général, dans sa compétence des collèges dévolue par les lois de décentralisation de 1982-1983, apporte désormais sa contribution pour favoriser l'enseignement secondaire. Elle est – je le crois pour la Haute-Savoie – appréciée tant des représentants du ministère de l'Éducation nationale, que des services administratifs, du corps enseignant, que – plus encore – des élèves. Car ce qui est fait dans les collèges l'est d'abord à l'intention des jeunes à qui nous voulons offrir les meilleures conditions matérielles d'enseignement et d'épanouissement.

Je veux remercier M. René Favier, professeur à l'université de Grenoble 2, président du conseil scientifique de ce colloque, et exprimer ma gratitude à ceux qui se sont investis à ses côtés au sein du conseil scientifique depuis plus d'un an : MM. Carassi, Coppier, Kinossian, Magnin, Palluel-Guillard, Robert et Tomamichel, sans oublier M. Dominique Puthod, vice-président du Conseil général chargé de la culture et du patrimoine et maître de conférences à l'université de Savoie.



Je veux saluer les quelque 20 chercheurs ou archivistes qui ont accepté de donner une communication – sur des territoires situés en Autriche, en Allemagne, en Suisse, en Italie ou en France.

Je me félicite de la publication des actes de ces trois journées de communications et d'échanges, car elles ont rencontré le succès qu'elles méritaient, tant auprès des chercheurs universitaires, que du public assoiffé de connaissance.

Cette association des publics est une règle que je veux consolider et, au Conseil général, les Archives départementales sont la passerelle naturelle qui le permet.

Je souhaite que ce beau colloque et la densité de ces actes incitent à d'autres manifestations aussi riches. Ouvert en Haute-Savoie en 2008, le dossier de l'enseignement secondaire du XVI^e au XX^e siècle pourrait s'y épanouir tant les thèmes abordés sont féconds et inépuisables. Acceptons-en l'augure. Pour ma part, j'y incite vivement les chercheurs.

*Christian Monteil,
président du Conseil général de la Haute-Savoie*



Introduction

René Favier

C'est une vision commune de la recherche historique et des impératifs de diffusion de la connaissance que partageaient les organisateurs du colloque accueilli à Annecy les 20 au 20 novembre 2008. D'une part, cette manifestation réunissait des chercheurs d'origines diverses (universitaires, archivistes, conservateurs...). D'autre part, cette manifestation s'est voulue d'emblée ouverte à un large public qui a accompagné les intervenants au cours de ces trois journées. Tels sont les principes qui ont conduit à développer une collaboration active entre un laboratoire du CNRS, le LARHRA (Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes), et les Archives départementales de Haute-Savoie, pour que construction du savoir historique et diffusion de la connaissance soient concomitantes.

Le champ de la recherche historique, on le sait, est constamment ouvert. En permanence, de nouvelles sources viennent modifier, jusqu'à les contredire parfois, des interprétations jusque-là acceptées. La construction du savoir est indissociable de la nature des sources disponibles. À ce titre, la collaboration étroite d'archivistes, ou plus généralement des lieux de conservation de sources, et d'historiens est non seulement un avantage, mais aussi une nécessité. Cette collaboration avait déjà abouti, en novembre 2006 à l'organisation d'une exposition et d'une conférence autour du personnage d'Eustache Chapuys. Cette fois, l'objectif était plus ambitieux. Construit dans une perspective interdisciplinaire (histoire, sciences de l'éducation, philosophie...) et avec le soutien des Archives d'État de Turin, le projet visait à



s'interroger sur les étapes et les modalités des systèmes d'éducation dans l'espace alpin, en relation avec les particularités du territoire, et dans la diversité des États concernés (France, Italie, Autriche, Allemagne, et singulièrement de la Suisse avec des intervenants venus des cantons de Berne, de Fribourg, de Genève, de Schwyz, du Tessin, du Valais). Tout en croisant les politiques et réglementations scolaires nationales, il s'agissait de faire porter le regard sur les structures scolaires locales, définies comme des entités matérialisées dans un temps et un espace donnés et identifiables par un ensemble de caractéristiques humaines (personnels et élèves), matérielles (locaux et finances), pédagogiques (contenus et méthodes d'enseignement) et institutionnelles (mode de gestion administrative et comptable). Au total, le projet visait à caractériser l'évolution de l'enseignement secondaire de la Renaissance à nos jours, considérée sous ses aspects institutionnels, didactiques et sociologiques, en associant les échelles locale, nationale et internationale.

Les premières réponses ont visé à mieux caractériser ce que l'on qualifie communément d'enseignement « secondaire », comme un degré d'un système scolaire faisant suite au « primaire ». Cette caractérisation ordinaire part du constat d'une structure actuelle commune à la plupart des pays européens depuis un certain nombre de décennies : d'une part, un enseignement élémentaire dispensé dans des écoles primaires identiques que fréquente la quasi-totalité des élèves ; d'autre part, un enseignement qui se poursuit dans des structures « secondaires », avec des spécificités nationales (« collège unique » en France, filières parallèles dans d'autres pays). Mais de fait, cette structuration est relativement récente, et date *grosso modo* du XX^e siècle. Les travaux présentés permettent de commencer à éclairer sa construction historique. À l'échelle de trois départements français (Isère, Savoie, Haute-Savoie), Jean-Yves Seguy montre le rôle joué à cet égard par l'examen d'entrée en sixième, disposition révélatrice des débats et tensions qui accompagnèrent la mise en place de l'École unique.

En remontant le temps, on constate sans doute que le qualificatif de « secondaire » naît avec la Révolution française. Mais au cours du XIX^e siècle, il ne désignait pas un degré d'enseignement, seulement un type d'enseignement, dispensé dans des collèges et lycées dans lesquels les élèves débutaient leur scolarité par l'apprentissage des rudiments. L'enseignement « secondaire » constituait ainsi un tissu (ou un « ordre ») scolaire particulier, distinct du primaire et de ses prolongements. Ce n'est que peu à peu, en France et plus particulièrement dans les territoires savoyards, que se fit le glissement d'un ordre en degré et, ainsi la mise en adéquation entre les structures scolaires et le terme initialement énoncé par Condorcet. Sur l'autre versant des Alpes, le terme « *d'instruction secondaire, introduit par la législation française* » paraît tout aussi « *anachronique* » à Ester De Fort. Le fonctionnement des institutions scolaires dans le Royaume sarde ayant été peu affecté par la législation



française, la Restauration avec l'ordre d'Ancien Régime n'en fut que plus facile. Après 1815, l'évolution de l'Instruction publique y reprit son rythme lent, renouant avec ses formes, ses structures et ses débats antérieurs.

Serge Tomamichel, pour sa part, s'est interrogé sur le fait de savoir s'il fallait remonter plus en amont encore dans le temps, jusque sous l'Ancien Régime, pour construire une généalogie de l'enseignement « secondaire ». Si, dans les territoires savoyards, un degré « secondaire » est décelable dans les écoles urbaines de la fin du Moyen Âge et de la Renaissance, voire dans les collèges congréganistes, il est moins visible dans les collèges municipaux, pour s'effacer encore davantage dans la prolifération des structures scolaires du XVIII^e siècle. La typologie est plus anarchique, la terminologie se perd. Le clivage entre des enseignements primaire et secondaire s'estompe devant des lignes de partage institutionnelles. Entre les grands établissements appartenant à un réseau à dimension nationale et les petites écoles où l'on s'en tient à l'apprentissage des rudiments, apparaît une constellation d'établissements, sur fonds publics ou privés, mais qui fonctionnent tous dans une interaction forte avec un territoire géographique, économique et humain dont ils dépendent.

La réflexion sur l'organisation du « degré » que constitue le « secondaire » est en fait indissociable d'une distinction entre un réseau national et un tissu local qui réoriente le regard sur le secondaire. Entre le collège royal et le lycée d'une part, et les collèges municipaux ou les institutions privées d'autre part, les enjeux et les modes de fonctionnement diffèrent. Certes, l'institution centrale tend-elle à harmoniser les programmes, statuts des enseignants et fonctionnements pédagogiques. Mais, confrontées aux vicissitudes de l'existence, les institutions communales ou privées doivent développer des stratégies propres, adapter leur offre de formation aux attentes locales et apparaissent ainsi dans leur singularité. S'enchevêtre ainsi une territorialité nationale qui tend à imprimer une forme législative commune et une influence territoriale locale qui confère à chaque établissement une configuration propre.

C'est donc, à des échelles différentes, par la confrontation des institutions aux territoires dont elles dépendent, que devait être abordée l'évolution des institutions scolaires, plus largement celle des frontières de l'enseignement secondaire, au sein d'une offre globale d'enseignement. Dans cette perspective, le regard a porté sur les marges du secondaire, dans le secteur d'un enseignement « spécial », « technique » ou « professionnel », dont la place et le statut au sein du système scolaire restent, à l'instar de la dénomination qui lui est attribuée, incertains et mal définis, tout au moins au XIX^e et au début du XX^e siècles.

L'exemple des cours complémentaires, école primaire supérieure et autre école pratique de commerce et d'industrie, qu'évoque Jean-Yves Sanchez dans le cadre



d'une réflexion sur la naissance d'un enseignement post-élémentaire professionnel à Annecy pose ainsi la question des marges et des frontières fluctuantes. Dès sa création, au contraire, l'emblématique École d'horlogerie de Cluses s'est revendiquée non comme un établissement d'enseignement des Humanités, mais bien un établissement de formation susceptible d'être en symbiose avec l'industrie horlogère locale et, malgré la diversification de l'offre de formation, elle a gardé son nom jusqu'au moment de sa transformation en Lycée d'État technique classique et moderne en 1964. Dans le Royaume sarde, la création (ou les tentatives de création) des premières écoles d'agriculture pratique constitue un autre modèle bien éloigné de l'humanisme triomphant de l'époque (1830-1860) dans les collèges et lycées, mais qui permet aussi d'observer les tensions entre logique nationale et « ancrage local », avant que ces institutions n'intègrent au siècle suivant l'espace scolaire secondaire.

La confrontation avec des exemples venus des autres territoires alpins a permis enfin de mieux explorer la complexité de l'articulation de l'offre scolaire avec la spécificité des territoires de montagne. Il en va ainsi de la géographie d'implantation des collèges de la Compagnie de Jésus dans les pays alpins et subalpins de la province jésuite de Haute-Allemagne (Autriche, Allemagne méridionale, Suisse, Italie du nord), ou de la confrontation des modèles bavarois avec ceux des autres États allemands. Le Tessin du XIX^e siècle constitue à cet égard un exemple particulièrement éclairant des diverses tensions qui pouvaient affecter le développement du système éducatif en relation avec les enjeux des constructions territoriales : « *favoriser le développement économique de la région* », « *unifier un pays à la géographie alpine morcelée* », « *sauvegarder son identité culturelle italienne tout en s'intégrant dans la Confédération helvétique* ».

Au sein même de cet espace helvétique – qu'il s'agisse des collèges valaisans ou genevois, des *Sekundarschulen* (la « *grande innovation libérale qui ouvre la voie à l'égalité entre ville et campagne* »), ou plus particulièrement de la *Stiftsschule* d'Einsiedeln, « *expression des luttes entre le libéralisme et le catholicisme du XIX^e siècle* » – le morcellement territorial met particulièrement bien en relief l'importance des enjeux culturels, politiques, économiques, religieux, présents dans les régions alpines dans la transformation de l'enseignement secondaire.

À rebours, l'histoire des relations de l'École et de la montagne est aussi celle de l'intégration de la nature dans les programmes et la pédagogie mêmes. Les travaux présentés ont notamment permis de montrer comment, dès l'Ancien Régime, le savoir géographique sur les Alpes s'est transmis, transformé avant de se confronter à la réalité géographique des Alpes lors des voyages d'étude qui parachèvent fréquemment la formation des jeunes étudiants, ou comment, face aux Alpes, a pu se développer dans les collèges jésuites une pédagogie du décor. Si chacune des



contributions de cet ouvrage présente naturellement une singularité, la perspective comparatiste montre aussi de nombreux points de convergence relatifs et contribue à mieux préciser l'identité de l'enseignement secondaire dans les territoires alpins. Que, par-delà la diversité des régions, des institutions, des époques, des problématiques abordées, il existe bien des lignes de force communes à ces histoires, telle est bien en définitive l'une des idées centrales de ces différentes contributions. Par-delà le rôle de certains établissements dans la définition de l'identité territoriale, ou pour conforter des identités confessionnelles, des interrogations cependant perdurent. L'impact du morcellement territorial sur le développement d'institutions scolaires importantes reste difficile à cerner. Surtout, il apparaît essentiel de mieux éclairer la question fort complexe de la « demande sociale », au regard même des enjeux territoriaux, économiques ou confessionnels. D'une part, parce que les enjeux ne sont pas les mêmes selon que cette demande vienne du haut (l'État, les Églises, les sociétés culturelles ou professionnelles) du bas, des institutions scolaires déjà en place. D'autre part, parce qu'il convient de tenir compte du caractère conjoncturel de cette demande (ainsi lors de la Révolution ou lors de l'occupation française en Piémont). Outre que de la qualité des demandeurs et du contexte politique dépendent la nature et le niveau de l'enseignement demandé, il convient de mieux préciser dans quelle mesure il y a une spécificité d'une demande alpine en fonction du morcellement des États territoriaux, ou de la spécificité du développement économique, industriel ou touristique (ainsi la naissance des lycées d'hôtellerie en parallèle au développement du tourisme alpin au début du XX^e siècle). Par-delà la richesse des éclairages proposés dans cet ouvrage, le chantier reste de fait largement ouvert dans le cadre d'une collaboration scientifique qui ne demande qu'à se poursuivre et à s'amplifier.